

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Ce qui change au 1er septembre, un chien retrouve un parrain de la mafia... Actus du jour

Allez, c'est la rentrée et qui dit rentrée dit beaucoup de changements. Alors, en ce 1er septembre, les changements concernent différents secteurs. Le gros chantier qui démarre, c'est la question de la réforme des retraites, mais on va aussi parler d'éducation ou encore de transport. Bref, on va faire un petit état des lieux de tout ce qui change en septembre pour vous, en tout cas si vous êtes en France. Salut c'est Hugo, j'espère que vous allez bien. Et comme chaque jour du lundi au vendredi, on est donc parti ensemble pour une nouvelle plongée dans l'actualité en une dizaine de minutes. Alors, le 1er gros changement qui entre en vigueur ce vendredi, ça concerne la réforme des retraites, une réforme des retraites qui avait poussé des millions de Français dans les rues en début d'année et qui a finalement été adoptée. Le gouvernement utilisant notamment l'article 49 alinéa 3 pour faire passer cette mesure. Concrètement, à partir du 1er septembre, l'âge de départ à la retraite est repoussé progressivement de 62 ans aujourd'hui à 64 ans d'ici 2030, au rythme en fait de 3 mois de décalage chaque année. Par ailleurs, autre élément majeur à comprendre, la durée de cotisation pour avoir une retraite complète commence à s'allonger des ceux vendredis. En fait jusqu'à maintenant, il fallait travailler 168 trimestres, donc 42 ans pour avoir une retraite complète. Mais donc d'ici 2027, il faudra travailler minimum 172 trimestres, ça équivaut à 43 ans. Rapidement là aussi sur la retraite avant de passer aux autres sujets, dès ce 1er septembre, c'est aussi la fin de la plupart des régimes spéciaux de retraite. C'est donc des régimes qui faisaient que dans certains métiers, eh bien les agents de la RATP par exemple, les règles étaient différentes en matière de retraite par rapport aux régimes classiques. En général, selon les types de secteurs et ces régimes spéciaux, eh bien l'âge de départ à la retraite n'était pas le même, les montants à cotiser non plus. En général donc ces régimes spéciaux étaient plus avantageux, mais désormais donc ils n'existeront plus. En tout cas pour toutes les nouvelles personnes qui sont embauchées. L'une des dernières mesures importantes concernant cette réforme, et c'est l'une des seules qui a un effet immédiat, entre monde dit elle s'applique intégralement dès maintenant, c'est la question de la retraite minimale, une retraite minimale à hauteur de 747 euros brut par mois aujourd'hui, mais qui va passer à 848 euros brut par mois pour une carrière complète et dès ce vendredi. Alors attention cependant, c'est important à noter pour bénéficier de ces 100 euros supplémentaires, les futurs retraités doivent avoir eu une carrière complète à plein temps au SMIC, le salaire minimum en France donc, et cette revalorisation va concerner en visant un départ à la retraite sur quatre selon le

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Ce qui change au 1er septembre, un chien retrouve un parrain de la mafia... Actus du jour

gouvernement.

Par ailleurs autre chose qu'on peut noter,

le gouvernement lors du débat sur la réforme des retraites avait initialement laissé penser qu'aucune pension ne serait inférieure à 1200 euros net par mois,

mais finalement c'est qu'une minorité des retraités concernées qui devraient atteindre ce montant.

Enfin, dernier élément important qu'on peut noter sur les retraites,

les personnes qui ont commencé à travailler tôt pourront partir à la retraite plus tôt et ceux sous certaines conditions.

Il sera donc dorénavant possible de partir à 58 ans si vous avez commencé à travailler avant 16 ans,

à 60 ans si vous avez commencé à travailler avant 18 ans,

à 62 ans si avant 20 ans et à 63 ans si avant 21 ans.

Ça c'est donc pour la réforme des retraites,

on avait beaucoup couvert à l'époque les manifestations sur le terrain, les différents débats etc.

La réforme a donc été adoptée,

ce qu'il faut retenir c'est surtout évidemment le passage progressif de 62 à 64 ans pour l'âge légal de départ à la retraite.

C'est forcément la mesure qui va impacter le plus de monde.

Je vous mets des liens en description pour savoir concrètement comment ce que vous allez être impacté,

notamment avec des calculs qui permettent de le faire.

Et on enchaîne avec les autres choses qui changent.

La première chose, elle concerne la question des moyens économiques pour les étudiants.

En effet, la bourse étudiante qui est donc donnée aux étudiants les plus en difficulté d'un plan de vue financier

va augmenter de 37 euros par mois à tous les échelons.

Par ailleurs, il faut noter que les étudiants boursiers qui vivent dans les Outre-mer

auront en plus un complément de 30 euros par mois.

Autre point concernant la bourse étudiante,

environ 35 000 nouveaux étudiants qui sont issus des classes moyennes

pourront en bénéficier dès la rentrée prochaine.

Alors là-dessus encore une fois, il y a différents échelons, différents modes d'obtention.

Donc pour savoir si vous êtes éligibles à une bourse,

il y a un simulateur là aussi qui est disponible en ligne,

je vous mets le lien en description.

Quoi qu'il en soit, c'est donc des augmentations qui ont été instaurées ici,

mais des augmentations qui sont jugées insuffisantes par les syndicats étudiants

et ce notamment en raison de la hausse générale du niveau des prix en parallèle.

Toujours concernant l'éducation maintenant,

environ 850 000 enseignants vont voir leur rémunération augmenter en cette rentrée.

Le but, c'est notamment d'attirer plus de gens vers le secteur de l'enseignement

qui peine beaucoup à recruter en ce moment.

Donc concrètement, à partir du 1er septembre,

les enseignants d'école, de collège, de lycée

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Ce qui change au 1er septembre, un chien retrouve un parrain de la mafia... Actus du jour

vont toucher entre 125 et 250 euros net en plus par mois selon différentes conditions. L'objectif affiché par le gouvernement, c'est que aucun enseignant ne soit rémunéré à moins de 2100 euros net par mois, selon le ministre de l'Education nationale Gabriel Attal.

Là aussi, vous l'imaginez, c'est une augmentation qui a été saluée par certains comme à l'un dans le bon sens, mais jugée insuffisante par d'autres.

Là aussi, on aura l'occasion d'en reparler beaucoup plus en détail la semaine prochaine. Alors maintenant, on va voir ce qui change en matière de transport.

Et le premier mode de transport qu'on peut évoquer, c'est la question des trottinettes électriques.

En effet, dorénavant, il faut avoir minimum 14 ans et non 12 ans pour pouvoir conduire, piloter, je ne sais pas sûr du terme, mais conduire une trottinette électrique.

Par ailleurs, plus largement, les amendes seront plus élevées en cas d'infraction. Et d'ailleurs, autre mesure concernant les trottinettes, là, c'est à l'échelle locale et c'est plus précisément à l'échelle de Paris.

On en avait parlé à partir de ce 1er septembre, Paris devient la première capitale européenne à interdire les trottinettes électriques en libre service.

Cela dit, vous aurez toujours le droit, si vous êtes à Paris, de prendre votre propre trottinette électrique.

En tout cas, je vous avais l'âge minimum légal donc pour le faire.

On notera au passage que c'est une mesure qui est déjà appliquée dans d'autres villes en France, mais une mesure là aussi qui fait débat.

Autre nouveauté qu'on peut noter, et cette fois-ci désolé, c'est beaucoup à Paris, ça change au fil des mois, mais c'est ce mois-ci, c'est à Paris.

Depuis ce vendredi, à Paris, il est possible de demander aux chauffeurs de bus de descendre entre deux arrêts et ce, à partir de 22 heures, le but de cette mesure, c'est de rassurer les usagers et de permettre à des personnes qui auraient peur à des heures tardives de devoir marcher entre chez eux et les arrêts de bus de pouvoir simplement s'arrêter entre deux arrêts.

Évidemment, c'est sur le trajet qui est prévu par le bus.

Alors évidemment, je n'ai pas pu évoquer tout ce qui change à partir du 1er septembre.

On a fait un TikTok et une vidéo sur Instagram, si vous voulez plus de mesures.

Je vous mets des liens en description pour en savoir plus.

Ce n'est pas les sujets, on a le moyen de rentrer plus en profondeur comme on a pu le faire cette semaine sur le sujet du gabon, sur des sujets de société ou autre, mais c'est bien de faire au moins une fois par mois un petit récap comme ça rapide.

Je laisse la parole à Léa aujourd'hui pour les actualités en bref et je reviens juste après.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Ce qui change au 1er septembre, un chien retrouve un parrain de la mafia... Actus du jour

Merci Hugo et bonjour à tous.

On commence avec cet actu.

Le gouvernement a fait deux annonces concernant le domaine de la santé en France.

Déjà, les salaires des soignants à l'hôpital,

notamment ceux qui travaillent de nuit et le dimanche, seront revalorisés.

La première ministre Elisabeth Borne a annoncé ce jeudi

qu'1,1 milliard d'euros seront consacrés à cet effet.

Déjà, la rémunération pour les aides soignants et les infirmiers sera majorée de 25%,

donc ça représentera par exemple environ 300€ en plus par mois

pour un infirmière ami carrière selon la première ministre.

L'objectif de cette mesure, c'est de répondre à la crise

que traverse le système hospitalier qui est confronté à une pénurie de personnel.

Ensuite, la deuxième annonce, elle concerne les pharmacies.

Désormais, on n'aura plus besoin de consulter un médecin généraliste

pour soigner une angine ou une cystite, donc une infection urinaire,

puisque les pharmaciens pourront prescrire eux-mêmes des antibiotiques

sans ordonnance du médecin.

Deuxième actu, les autorités militaires qui ont pris le pouvoir au Niger

ont ordonné l'expulsion de l'ambassadeur de France, Sylvain Ité.

Alors il y a une semaine, les militaires avaient déjà ordonné à l'ambassadeur

de quitter le pays sous 48 heures,

mais la France avait refusé car elle ne reconnaît pas la légitimité des militaires

qui ont pris le pouvoir dans le pays.

Le Niger a donc décidé de supprimer les visas de l'ambassadeur ainsi que ceux de sa famille.

D'après les informations de RFI, Annamé, la capitale du pays,

les véhicules qui entrent et qui sortent de l'ambassade française sont fouillés

et un quasi-blocus sur la nourriture est imposé par les forces de l'ordre nigérienne.

Pour autant, la police n'a pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'ambassade

car le territoire d'une ambassade est censé être inviolable.

Troisième info, en mai dernier, on vous avait annoncé que près de 3 000 logements étudiants en Île-de-France

allaient être réquisitionnés l'été prochain pour accueillir du personnel pendant les Giottes-Paris 2024,

ce qui avait déclenché la colère des syndicats étudiants.

Et bien il y a du nouveau, la justice a décidé de suspendre cette décision du CROS.

Concrètement, les juges considèrent que demander aux étudiants de quitter leur logement au 30 juin 2024

revient à privilégier les intérêts des participants au Giot par rapport à la situation des étudiants.

La réquisition est donc annulée pour le moment, on vous tiendra au courant.

Quatrième actu, l'Islande vient de réautoriser la chasse à la baleine après l'avoir suspendu pendant plus de deux mois.

En fait fin juin, le pays avait suspendu la pratique à la suite d'un rapport qui avait conclu que la chasse à la baleine

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Ce qui change au 1er septembre, un chien retrouve un parrain de la mafia... Actus du jour

n'était pas conforme à la loi islandaise sur le bien-être animal car leur mise à mort prenait trop de temps.

Au final, cette pratique est de nouveau réautorisée sur le territoire depuis ce 1er septembre, mais les pêcheurs devront respecter des conditions plus strictes en termes d'équipement et de méthodes de chasse.

L'Organisation Human Society International, qui défend la protection des animaux dans l'Union Européenne,

a considéré que cette décision était je cite dévastatrice et inexplicable.

Il faut savoir que l'islande est le seul pays avec la Norvège et le Japon à encore autoriser la chasse à la baleine aujourd'hui.

Et on finit avec cet actu insolite, un grand chef de la mafia italienne a été arrêté grâce à un caniche. Cet homme était ensuite depuis plusieurs mois après avoir été condamné à 15 ans de prison en Italie en février dernier.

Alors vous vous demandez sûrement comment la police a pu le retrouver grâce à un chien.

Et bien en fait le caniche était connu pour appartenir à une femme proche de lui.

Selon les médias locaux, la police a donc suivi ce caniche, ce qui a permis d'identifier la villa dans laquelle le mafieux résidait.

La propriétaire du caniche a aussi été arrêtée pour complicité aggraver par des modalités mafieux.

Voilà, c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment, pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant,

quelque soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur YouTube et sur Instagram pour d'autres contenus d'actualités exclusifs.

Écoutez, je crois que j'ai tout dit, prenez soin de vous et on se dit à très vite.